



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
CONFÉDÉRATION
NATIONALE

Communiqué de presse

Assemblée Générale des AFC

Date 07/04/2025

Contact presse :

Benoît Hautier

01 48 78 82 72 – 07 66 42 72 33

b.hautier@afc-france.org

28 place Saint Georges

Paris, 75009

www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateur et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET : 784 408 825 00015

APE : 9499Z

Association – Famille

La CNAFC a tenu son assemblée générale annuelle ce samedi 5 avril au foyer Adèle Picot à Paris 6^{ème}. A l'issue du renouvellement partiel de son Conseil d'administration, Mme Pascale MORINIERE a été reconduite dans son mandat de présidente accompagnée d'un nouveau bureau composé de M Laurent GIRY (Secrétaire général), M Jean-Baptiste LECOEUR (Trésorier), Mme Bénédicte BRETECHE et MM Jean-Joseph BODET et Antoine HARMEL (vice-présidents), et Mme Anne LESCUYER (membre). M Jérôme Husson et le Père Pierre Machenaud restent respectivement délégué général et conseiller ecclésiastique de l'organisation.

La présidente a rappelé la mission des AFC : « Nous poursuivons un idéal : celui d'une société qui serait régie par l'Enseignement social de l'Eglise, où la famille serait la cellule de base de la société ; famille elle-même fondée sur le mariage d'un homme et d'une femme fidèles, durable, ouvert à la vie ; société qui reconnaîtrait les parents comme les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants même s'ils ne sont pas les seuls. Et société où la dignité de la personne humaine de sa conception à sa mort naturelle serait pleinement respectée. »

L'Assemblée Générale fut précédée d'une conférence donnée par le professeur Jean-Didier Lecaillon sur le thème de « La Famille au cœur de l'économie ». Le conférencier, auteur d'un livre éponyme, a expliqué le lien entre activité économique et famille, rappelant que la famille est l'unité économique de base et non un facteur parmi d'autres.

À propos

Depuis 1905, les AFC portent **la voix des familles**. En 2023, elles regroupent/comptent **51 000 familles** adhérentes réparties sur l'ensemble du territoire français, y compris outre-mer, et constituent un réseau de **280 associations** regroupées en **71 fédérations** départementales au sein de la Confédération nationale. Ce réseau agit pour les familles localement et nationalement avec :

- Des **rencontres avec les décideurs politiques** (ministres, parlementaires, élus locaux...), pour porter la voix de toutes les familles.
- Des **services concrets** aux familles dans les domaines de l'éducation, la consommation, la conjugalité, la santé.....



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
CONFÉDÉRATION
NATIONALE

Communiqué de presse

- Des **centaines de représentations** auprès des institutions, des décideurs économiques ou du système de santé

Les AFC sont fondées sur **la pensée sociale de l'Église** qui définit la famille comme la cellule de base de la société.

La Confédération Nationale des AFC (CNAFC) est membre de l'**UNAF** (Union Nationale des Associations Familiales) depuis sa création, en 1945.

Elle représente la famille au sein du **CESE** (Conseil Économique Social et Environnemental) et est membre du **HCFEA** (Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age).

Depuis 1987, la CNAFC est agréée comme association nationale de **défense des consommateurs**. En 2022, on compte 24 antennes locales de consommation aidant les consommateurs dans les litiges qu'ils rencontrent avec les entreprises. La CNAFC est membre fondateur de la Fédération des AFC en Europe, la **FAFCE**, créée en 1997. Avec 27 organisations membres issues de 21 pays européens, elle est une force de proposition positive pour la famille auprès des institutions européennes.

LA CNAFC est reconnue **d'utilité publique** depuis 2004.

Elle dispose depuis 2008 de l'agrément national d'association d'usagers du système de santé et, depuis 2010, de l'agrément « **jeunesse et éducation populaire** ».